

DEPARTEMENT DU DOUBS
Arrondissement de Pontarlier
Canton de Frasne
Commune de Saint-Point-Lac

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 12 janvier 2017 / Affiché le 20/12/2017

Ouverture de séance à 20 h 30

Secrétaire de séance : M. Mickaël BERGER

Absents excusés : m ; Sylvain REMONNAY ; Mme Cindy VIONNET donnant procuration à M. Mickaël BERGER ; M. Dimitri JOURDIN donnant procuration à M. Olivier ILLICETO.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 14 décembre 2016.

PREVISIONS BUDGETAIRES 2017 :

Portes du bâtiment sanitaire du camping

PLU

Frais d'étude AMO pour l'aménagement du village *

Bâtiment Mairie (logement)

Bâtiment mairie (portes intérieures)

Cimetière *

Eglise

Travaux de voirie *

Tracteur

Local fromagerie (local d'expédition)

Travaux sylvicoles

Réseau d'eau

* Subventions demandées

MONTANTS RESTANT A REALISER/DEVIS

10 110 €

6 000 €

9 500 €

devis en cours

12 500 € à 20 000€

report crédits 2016 77 000 €

15 000 € à 20 000 €

15 000 € à 20 000 €

10 000 €

Selon proposition ONF

Travaux à définir

ADHESION A L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'APPUI AUX TERRITOIRES

Le conseil Municipal décide d'adhérer à l'agence départementale, dans le but d'apporter aux collectivités territoriales, une aide dans le domaine de l'ingénierie publique, notamment juridique et administrative dans les domaines de l'informatisation.

Le conseil accepte la grille tarifaire des contributions annuelles des collectivités territoriales.

FONDATION DU PATRIMOINE

Le conseil municipal adopte la convention de financement proposée par la Fondation du Patrimoine, permettant à la commune de percevoir une subvention de 2000 € supplémentaire. Le versement de cette subvention est subordonnée au fait que la souscription ouverte pour les travaux de la 3^{ème} tranche de l'église, permettre de collecter dans l'année qui suit la signature de cette convention, au moins 10% du montant des travaux H.T., soit 10 000 €.

LES DIFFERENTS DOSSIERS D'URBANISME EN COURS D'INSTRUCTION SONT :

PC de l'hôtel MONNOT

PC ROBBE B.

PC RIVIERE (Montée du Saugeon)

PC PARATTE (GFA)

PLU : une réunion est prévue le 25/01/2017 (examen du projet d'approbation)

AMO : le dossier plan guide sera transmis, par mail, aux conseillers.

BOIS – FORET :

Un lot de 3 stères est mis en vente par soumissions fermées, avant le 20/01/2017.

Le conseil étudiera la proposition de vente d'une parcelle de bois de M. MONDET, après avis de l'ONF.

PERISCOLAIRE

A compter du 1^{er} janvier l'horaire de début d'accueil des enfants au périscolaire, passe à 07 h 30.

Il est décidé de facturer aux parents, toute absence non justifiée de l'enfant.

Une famille de Saint-Point-Lac, ayant déménagé sans laisser d'adresse, n'a pas réglé la somme de 496 €. Des recherches vaines, n'ont pas permis de la localiser.

Présentation du budget prévisionnel 2017.

BULLETIN MUNICIPAL 2017

Le bulletin est en cours de réalisation, il sera diffusé en fin de mois.

A ce jour, 3000 visiteurs se sont connectés sur notre site internet.

QUESTIONS DIVERSES

Listes électorales : 24 nouveaux inscrits dont 4 jeunes inscrits d'office ; 6 radiations

Droit de chasse : sur conseil du trésorier public, un avenant sera signée afin d'indexer la révision annuelle sur l'affermage agricole.

Rallye Neige et glace : rappel du passage sur la commune, le 1^{er} février 2017.

Association pour le don de la moelle osseuse : une rando cycliste de 450 km, passera dans le village, le 08 juin entre 14 h et 16 h 30.

Bibliothèque : lecture d'un courrier de remerciement de la responsable pour la subvention accordée et informant sur les nouvelles dispositions de passage du bibliobus.

Lecture d'un courrier de M. BAVEREL, informant la commune de la gêne subie par les arbres de son voisin.

Une réponse sera faite – l'arrêté sera joint.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 35.

Saint-Point-Lac, le 20/01/2017

Le Maire, Patrick LIEGEON

